

Lycée : le MEN souhaite ajouter 1h30 ou 2 heures de maths en première...

9-12 minutes

Le MEN "se met en situation de rendre possible" la préconisation phare du rapport du comité maths remis à Jean-Michel Blanquer le 21 mars 2022 : faire passer dès 2022 le volume horaire hebdomadaire de l'enseignement scientifique de 2 heures à 3h30 ou 4h, le temps supplémentaire étant exclusivement dédié aux maths. Ainsi, indique le MEN à AEF info, le CSP est saisi et un travail RH est lancé afin de mobiliser les 450 ETP nécessaires à cette mesure. Seuls les élèves de 1re ne suivant pas la spécialité maths seront concernés en 2022, le comité proposant d'élargir à tous les élèves de 1re en 2023.



Les élèves de première devraient voir leur emploi du temps se

charger d'1h30 de maths supplémentaires. AltoPress / Maxppp

Le comité de consultation sur la place des mathématiques dans les enseignements ([lire sur AEF info](#)), installé par Jean-Michel Blanquer le 18 février 2022 ([lire sur AEF info](#)) et présidé par Pierre Mathiot, a rendu son [rapport](#) au ministre de l'Éducation nationale le 21 mars. Comme l'avait indiqué AEF info le 17 mars ([lire sur AEF info](#)), il propose notamment de faire passer le volume horaire hebdomadaire de l'enseignement scientifique de 2 heures à 3h30 ou 4 heures, le temps supplémentaire étant exclusivement dédié aux maths.

Le comité propose que cette matière, dès lors renommée Enseignement scientifique et mathématique (ESM), soit destinée, en 2022-2023, uniquement aux élèves de première ne suivant pas la spécialité mathématiques. "À cette fin, un programme de 'mathématiques pour tous' est déployé, qui doit permettre à tous les élèves de maîtriser en fin de première aussi bien les techniques mathématiques de base que les outils indispensables à la compréhension et la modélisation élémentaire des phénomènes quantitatifs".

Parallèlement, poursuit le rapport, "le programme d'enseignement scientifique de première est retouché, afin d'y redonner aux mathématiques la place de langage commun des sciences, en écartant les situations mathématiques artificielles et inutilement complexes, et en revisitant les thématiques actuelles du programme".

Contacté par AEF info, le ministère de l'Éducation nationale, qui ne peut annoncer de mesures du fait de la période de réserve électorale, explique "se mettre en situation de rendre possible l'organisation" de cette préconisation du rapport afin qu'elle puisse, le cas échéant, s'appliquer dès septembre 2022.

Autrement dit : le CSP est saisi sur le nouveau programme de l'enseignement scientifique et des nouvelles heures de maths et un travail administratif et RH est effectué. Le ministère chiffre à 450 le nombre d'ETP nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure. En 2022-2023, ils devraient être comblés par des heures supplémentaires ou, par endroits, avec des heures postes.

Des Assises maths en 2022-2023 ?

Le comité divise en deux ses recommandations. La première partie concerne les mesures à prendre à la rentrée 2022. Outre la transformation de l'enseignement scientifique, il est proposé de revoir le programme de l'option mathématiques complémentaires en terminale puisqu'il "est attendu que le renforcement proposé en mathématiques conduise plus d'élèves à la choisir, sans être passés par la spécialité de première".

Le rapport prône aussi la "poursuite de l'objectif national de 10 000 filles en plus dans l'option mathématiques expertes de terminale" et de "soutenir l'enseignement des mathématiques par une nouvelle dynamique donnée à la formation et à la pédagogie" : "création de groupes de compétences en première, développement du travail entre pairs, création de laboratoires mathématiques, promotion des 'lesson studies', réduction de la taille de certains groupes sur toute ou partie de l'année, identification de temps dédiés au travail pluridisciplinaire, co-intervention, etc."

Le comité recommande aussi d'organiser des Assises nationales des mathématiques 2022-2023 afin de "mener une réflexion sur l'enseignement des mathématiques dans le second degré".

En 2023, étendre l'ESM à tous les élèves de 1re

L'autre pan de propositions concerne la rentrée 2023. Il s'agit alors d'étendre l'enseignement scientifique et mathématique à tous les élèves de première. Le comité souligne que cette "proposition n'est pas unanime au sein du comité, une autre consistant à réserver la partie proprement mathématiques aux seuls élèves non spécialistes, comme pour l'année 2022-2023". Cette dernière idée, poursuit le rapport, "aurait l'avantage de s'adresser à un public homogène, mais s'écarterait du principe d'un tronc commun puisqu'une partie des élèves ne seraient pas concernés".

Le comité propose également de :

- "faire évoluer les programmes de mathématiques en seconde et de la spécialité mathématiques en première",
- "faciliter l'accès à l'option mathématiques complémentaires de terminale pour les élèves qui n'ont pas suivi la spécialité mathématiques en première".

Pour que la mise en œuvre de ces mesures soit effective, le comité considère qu'il faut "conforter le pilotage de la réforme au niveau des établissements et s'attacher à un usage des moyens plus centré sur l'atteinte équilibrée de tous les objectifs de la réforme". Il s'agit notamment de "renforcer la collaboration entre corps d'inspection et chefs d'établissement au niveau des académies, ainsi qu'avec les Inspé et les EAF" et "développer l'échange de bonnes pratiques". En outre, "certaines recommandations et formations nationales et académiques devraient pouvoir accroître le travail des cadres intermédiaires et consolider la dimension de pilotage de la réforme".

Il est aussi suggéré de "mieux accompagner les professeurs de mathématiques pour prendre en charge l'hétérogénéité accrue

du niveau et des attentes des élèves et pour accroître le nombre de jeunes se destinant à des carrières scientifiques". Le comité prône aussi un "changement du statut des deux options de terminale" en "enseignement d'approfondissement", afin notamment de les flécher dans les DHG.

des alertes émanant des professeurs de l'enseignement supérieur

En préambule de son rapport, le comité établit un état des lieux de la situation des mathématiques dans l'enseignement scolaire français. Il reconnaît ainsi que "les résultats issus de nombreuses enquêtes nationales et internationales sont inquiétants" et que "le niveau moyen de compétences en mathématiques en France est en baisse depuis près de 40 ans". Le comité met en lumière également "des alertes émanant des professeurs de l'enseignement supérieur et du monde professionnel portant sur la maîtrise fragile de compétences mathématiques de base"

Autre constat : "La confiance moindre manifestée par les filles dans leur capacité à réussir en mathématiques, ainsi que leur souhait moins affirmé de s'orienter vers des formations où les mathématiques jouent un rôle prépondérant ne naissent pas à l'entrée du lycée, mais sont constitués très en amont".

Le comité précise aussi qu'il a pris en compte, dans sa réflexion, le fait que "le sujet des mathématiques renvoie à des profils différents d'élèves, depuis celles et ceux qui veulent en faire, sont motivés, envisagent de poursuivre des cursus scientifiques, jusqu'aux élèves, à l'autre bout de la chaîne, qui sont rétifs, en difficulté et/ou qui n'ont sans doute pas besoin de mathématiques dans leurs études futures, ce qui ne veut surtout pas dire qu'ils n'en ont pas besoin pour leur vie".

Concernant les conséquences de la réforme du lycée sur les maths, s'il est "trop tôt encore, à ce stade de la mise en place de la réforme, pour tirer certaines conclusions", le comité rappelle que l'étude de la Depp de novembre 2021 montre qu'il y a depuis "moins d'heures assurées par les professeurs de mathématiques (- 18,2 %)" ([lire sur AEF info](#)). Aussi, la réforme "ne règle pas – ou pas encore – les biais de genre et d'origine sociale" et si "les professeurs de mathématiques auditionnés ont reconnu la qualité et l'exigence des programmes de spécialités et d'options", en revanche, ils "regrettent l'absence d'un programme ou d'un parcours (ex-ES et ex-L) qui permettrait selon eux de répondre aux besoins des élèves dans leurs parcours dans l'enseignement supérieur".

Les mesures écartées par le comité

Le comité liste également d'autres mesures qui ont pu être évoquées lors des auditions ou par certains de ses membres et qui, finalement, n'ont pas été retenues :

- le maintien des trois spécialités en terminale : selon le comité, cela "obligerait soit à en réduire la durée hebdomadaire pour préserver un horaire total acceptable pour les élèves, soit à leur imposer un horaire hebdomadaire trop important – sauf à réduire drastiquement le tronc commun de terminale",
- le dédoublement de la spécialité mathématiques en première et en terminale, "avec une sous-spécialité destinée aux profils 'strictement' scientifiques et une sous-spécialité tournée plutôt vers les profils 'intermédiaires'" : pour le comité, une telle mesure "présenterait le risque d'une hiérarchisation entre les élèves qui accentuerait sans doute le marquage genré et social des mathématiques",

- la mise en place de l'enseignement optionnel "mathématiques complémentaires" en première : le comité estime que "la priorité doit être donnée aux mathématiques pour tous, ce que ne permet pas une option",
- une modification de l'horaire de l'enseignement scientifique en classe de terminale : pour le comité, "le programme est d'ores et déjà construit autour d'un volume d'environ 30 % de mathématiques, ce qui apparaît suffisant pour la consolidation de savoirs dits de mathématiques-outils".